

L'académie recrute des services civiques

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 29 septembre 2017

227 mots



L'académie de Caen propose 400 services civiques. - Crédit Archives O-F.

Engagement volontaire d'une durée de huit mois environ, le service civique est ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans, sans conditions de diplôme. **« Il s'agit d'une mission d'intérêt général au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée »**, précise le rectorat.

L'académie de Caen propose 400 services civiques. Ils consistent, par exemple, à contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes à l'école primaire, accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté, promouvoir des actions de sensibilisation dans le champ de la santé au sein des établissements scolaires, participer à une meilleure information des élèves sur l'orientation, favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap, etc.

Les offres de mission sont consultables sur le site de l'Agence nationale du service civique.

Les candidatures doivent être adressées à la direction académique du département concerné entre le 2 et le 6 octobre. **« Les personnes recrutées comme volontaires exerceront leur mission du 6 novembre au 6 juillet 2018 »**.

Contacts : Rectorat de l'académie de Caen 168, rue Caponnière, BP 46 184, 14061 Caen cedex. www.ac-caen.fr